



Vous défendre, vous informer, organiser l'action !



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici

2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°88

Sommaire : indemnités, mouvement, PFSE, AESH, hors classe, classe exceptionnelle, formation continue, direction, CAPD



Une année s'achève, la dernière pour moi puisque je prends ma retraite en juin. Eh oui, c'est le temps de tirer sa révérence après 40 ans d'exercice !

Je tiens à tous vous remercier pour votre investissement dans les luttes que vous avez menées toutes ces années pour défendre notre métier, ainsi que pour tous les services personnels rendus avec rapidité et efficacité.

Et je vous souhaite bon courage pour les combats à venir, il en faudra vu les orientations que la politique actuelle nous laissent entrevoir...

Mais si je quitte le circuit, je continuerai à suivre depuis les tribunes, l'évolution de nos professions et les défis à venir... Bon été à tous !



Comité Technique Académique du 19 juin : Nouvelles victoires du SNUipp-FSU concernant les indemnités !

Le SNUipp-FSU a obtenu :

- Que les enseignants qui travaillent à la MDPH touchent l'Indemnité à Missions Particulières comme le prévoit le décret n°2017-965 du 10 mai 2017. Cette indemnité sera versée rapidement.
- Que les enseignants, rattachés aux DSDEN de l'académie et qui ont une mission à caractère pédagogique touchent également l'Indemnité pour Missions Particulières. Le rectorat va répertorier (avant le CTA du 5 juillet) les missions concernées afin d'indemniser les collègues occupant ces postes.

Si vous êtes concernés par l'une de ces deux décisions contactez-nous afin que nous puissions nous assurer du versement de ces indemnités.

Après l'obtention de l'IMP pour les référents et les Erun ce nouvel acquis nous encourage à continuer nos actions déterminées !



Le SNUipp-FSU vous informe et vous accompagne !

Tout au long du mouvement, vous pourrez compter sur nous à nouveau cette année. Malgré une actualité très chargée, les militant(e)s du SNUipp sont sur tous les fronts, dans l'action mais aussi l'aide, l'information, le conseil. Pas de fausse promesse mais l'engagement d'un suivi personnalisé de chaque collègue dans un souci également d'équité entre tous.

419 collègues restent sans affectation au TD avec donc participation au mouvement à Titre provisoire.

**Les groupes de travail pour le MOUVEMENT A TITRE PROVISOIRE ont débuté ce jour.
Capd le 3 juillet**

Les élu-es du SNUipp-FSU ont mené un gros travail de préparation en amont en lien notamment avec les doubles fournis des collègues et leur connaissance du terrain et ont suivi de près les travaux du jour :

- interventions sur la liste des postes vacants (rajouts, erreurs...),

- études de situations individuelles,
- situations sur le mini mouvement TRS,
- mi temps annualisés (le SNUipp-FSU a proposé de nouveaux couplages pour permettre à plus grand nombre l'obtention de ces temps partiel)...

A NOTER que ceux ci sont très peu nombreux cette année ! (pour 2 raisons: plus de demandes pour la période 1 et du fait aussi que l'IA a refusé des temps partiels annualisés suite aux entretiens chez les IEN...).

Les premières propositions d'affectations ont été faites. Le SNUipp-FSU a informé les collègues concerné-es et informera les collègues au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Barème dernier nommé de ce jour 13,00. On continue demain.

A NOTER Liste définitive des 80 postes bloqués PFSE
LIRE ICI



Plusieurs APPELS à Candidature restent ouverts jusqu'au 27 Juin

TOUT EST ICI

COPIES au SNUipp-FSU

- Coordonnateur(trice) CASNAV
- Directeur(trice) en REP+ à l'école maternelle Moulins à Nice
Conseiller pédagogique départemental chargé de la mission d'accompagnement des dialogues pédagogiques et de gestion du 1er et 2nd degrés et de la communication institutionnelle.
- Conseiller pédagogique dans la circonscription de Nice 2



**- Poste à profil : assistant(e) de la secrétaire générale de la DSDEN 06 -
date limite 29 juin**

LIRE ICI

**- Recrutement de PE Maîtres formateurs à Titre provisoire - pour le 26
juin midi**

- accompagnateur pour l'ASH
- pour l'éducation prioritaire
- pour la mission EAC
- formateur à titre provisoire

Copie au SNUipp - LIRE ICI



BIENVENUE aux futurs collègues !

Les résultats du CRPE 2018 sont parus.

Tous les militants et toutes les militantes du SNUipp-FSU sont sur le pont pour informer les futurs collègues de la suite et leur souhaiter la bienvenue dans le métier.

CRPE Académie de NICE 2018: 210 places (130 pour les AM et 80 pour le Var)

13 personnes sont inscrites sur la liste complémentaire.

Le SNUipp-fsu est en contact avec les collègues non validés. Une permanence spéciale a été tenue ce jour au siège du SNUipp-FSU

pour conseiller nos jeunes collègues avant les entretiens de validation.

Un tout ti peu
énervée !



HONTEUX ... Recrutement de contractuels : dans une note, le rectorat de Nice indique qu'il est possible pour les non admis au CRPE de faire un dossier de candidature pour exercer en qualité de contractuels pour effectuer des missions de remplacement.

Quelle honte ! Et voilà on baisse le nombre de places au concours, on réduit la liste complémentaire et on fait appel à des contractuels.

Voilà à quoi pourrait ressembler notre service public d'éducation si nous ne réagissons pas.

60 collègues AESH à la réunion organisée par le SNUipp-FSU. Beau succès. Nous y reviendrons !



Le SNUipp-FSU continue à intervenir !

A l'occasion d'un Comité technique ministériel réuni rue de Grenelle le 15 juin 2018, le SNUipp-FSU, rejoint par plusieurs autres syndicats, a demandé des modifications dans le processus et les règles de promotion à la hors classe. Explications

Un accès à la hors classe pour tous les PE : c'est la promesse inscrite dans la déclinaison Éducation nationale du protocole d'accord PPCR, avec d'importantes avancées en termes de déroulement de carrière et de rémunérations.

Pourtant, les opérations d'accès à cette hors classe sous leurs nouvelles modalités laissent plusieurs questions sensibles en suspens. Parmi celles-ci, on trouve notamment le nombre de promotions offertes, la situation spécifique des ex-instituteurs et l'avis rendu par la hiérarchie.

Sur tous ces sujets, le SNUipp-FSU est une nouvelle fois intervenu à l'occasion d'un Comité technique ministériel (CTM) réuni le 15 juin 2018.

Lire la suite

Où en est-on ?

Par trois fois, le SNUipp-FSU a écrit au ministère sur la question de la Hors Classe, courriers restés sans réponse jusqu'à maintenant. Il est également intervenu directement auprès des services.

Lors du CTMEN de vendredi dernier, il a proposé un vœu aux autres organisations syndicales qui reprend les trois problématiques : les injustices et les atteintes à l'estime professionnelle suite aux avis, les critères de départage qui défavorisent les anciens instituteurs et le nombre de promotions pour la campagne 2018 toujours en discussion avec Bercy. Ce vœu a été présenté conjointement par la FSU, le SGEN-CFDT, le SE-UNSA et la CGT Educ'action et le SNALC s'y est associé. FO n'a pas participé au vote.

La même intervention a eu lieu lors de la CAPN du 14 juin dernier.

Pour l'instant, si le ministère se montre attentif aux problématiques soulevées, il n'envisage pas d'ajustement pour cette année scolaire mais pour la suivante.

Cette réponse du ministère ne convient pas.

Agir de façon unitaire

Le SNUipp-FSU a proposé aux autres organisations syndicales du premier degré (SE, Snudi-Fo, Sgen-Cfdt et Cgt Educ'action) de transformer ce vœu en pétition à faire signer massivement par nos collègues et d'écrire ensemble au ministre une lettre ouverte à ce sujet. A suivre.

Tableau avancement Classe exceptionnelle

Les avis des IEN sont dans les boites iprof.

Copie au SNUipp-FSU pour suivi.

Capd 3 avril. Seul le SNUipp siègera en tant qu'expert.

Le dossier du SNUipp-FSU



Formation continue : on commence quand ?

Les 18 heures d'animations pédagogiques ne peuvent tenir lieu à elles seules de formation continue. Cette dernière, exsangue, ne répond plus aux questions de métier qui se posent. Dans une école en constante évolution, enseignantes et enseignants ont besoin de suivi, d'accompagnement, des apports de la recherche et de mise à jour de leurs connaissances.

L'inspection générale aurait voulu mettre son ministre en difficulté, qu'elle ne s'y serait pas pris autrement. Elle vient juste de publier un rapport rédigé il y a un an et laissé depuis sous le tapis. Son évaluation de la politique publique sur la formation continue des professeurs du premier degré dresse un état des lieux alarmant. Insuffisance des moyens de remplacement, conçue pour piloter pas pour aider les PE, contenus des formations pour les maîtres formateurs non identifiés, apport de la recherche invisible... Le constat est accablant. L'IGEN souligne avec force que les 18 heures d'animation

pédagogique ne peuvent à elles seules tenir lieu de formation continue. Or, c'est bien ce que semble penser le ministre.

[Lire la suite](#)

[Dossier complet du SNUipp-FSU](#)

[Lire le manifeste sur le sujet \(18 heures\)](#)

Le SNUipp-FSU revendique que les contenus de formation respectent les besoins de terrain.

Nous prendrons à la rentrée des initiatives dans ce sens.



Et dans l'Académie ?

Le PAF 2018/2019 a été présenté par le Recteur en comité technique académique.

Devant la pauvreté de l'offre de formation la FSU et le SNUipp ont voté contre.

Le nombre de stages à candidature individuelle est en chute libre : 2,4 %.

60 % des stages sont programmés sur les thématiques Lire/Ecrire/Mathématiques.

De plus les 18 h de conférences pédagogiques sont désormais incluses dans le plan faisant gonfler artificiellement le nombre de stages.



Inscriptions PAF "peau de chagrin"

Inscriptions Stages Formation Continue

Les inscriptions se font exclusivement sur Internet et uniquement pour les stages à candidature individuelle

Ouverture du service d'inscription sur Internet : du 25/06/2018 jusqu'au 17/09/18

DOUBLES au SNUipp-FSU de vos demandes

[Tout est ici](#)



DIRECTION D'ECOLE : HALTE A LA SURCHARGE !

Dans le cadre du respect du protocole national et du protocole académique de simplification administrative, le SNUipp-FSU rappelle que les réunions IEN/directions d'école doivent être convoquées sur temps scolaire, avec la mise à disposition des moyens de remplacement nécessaires. En cas d'invitation à une réunion hors temps scolaire, des modalités de récupération doivent être proposées (par exemple, déduction sur le volume horaire des 18h d'animation pédagogique). Dans le cas contraire, la participation à la réunion ne peut être que facultative.

Par ailleurs, pour le SNUipp-FSU, les sollicitations de remontée d'informations ne doivent pas concerner des données déjà connues des services et applications numériques de l'Education Nationale et se faire dans des délais évitant le stress professionnel lié à la gestion de l'urgence (5 semaines au minimum).

Lire ici l'agenda revendicatif du SNUipp-FSU 06 en matière de simplification administrative

Lire ici l'agenda revendicatif du SNUipp-FSU 06



La fin des CAPD ? Gravissime pour la profession ! Que tout le monde mesure le niveau de l'attaque !

Le gouvernement projette de dessaisir les commissions paritaires de la plupart de leurs attributions concernant la mobilité et la carrière des agents de la Fonction publique. Face à cette atteinte grave, le SNUipp et la FSU appellent à signer massivement une pétition.

Début juin : enseignantes et enseignants voient se profiler la fin de l'année scolaire avec un certain soulagement mais pour ceux d'entre eux qui sont élus pour représenter la profession, c'est le plein boum ! Après avoir ferraillé au sein des comités techniques (CT) avec les directions académiques pour défendre les écoles dans le contexte difficile d'une carte scolaire de pénurie, les délégués du personnel vérifient, informent, rendent compte à leurs collègues des commissions paritaires de fin d'année qui examinent leurs affectations, leurs promotions, leurs congés de formation, leurs demandes de temps partiels ou de mise en disponibilité... C'est ce moment, forcément mal choisi, où le gouvernement met sur la table un projet qui signe pratiquement la fin du paritarisme dans la fonction publique et donc dans l'éducation nationale.

[Lire la suite](#)

La FSU et le SNUipp lancent une pétition pour la défense des droits des personnels !

Pétition pour le respect de nos droits : PAS TOUCHE AUX CAPD ET CHSCT !

[Signez la pétition ici](#)



[SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook](#)



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !
Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.
Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

[Lire la suite et modèle de lettre](#)

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos